



Réunion du Comité du 15/05/2025 à 17h00 à Schuttrange

Présents :

D'EXELLE Dries, DE VRIES Josselijn, ETRINGER-SEIL Josée, GENGLER Philippe, KILL Romain, KOX Jean, KRIER Marc, LAFLEUR-RENNEL Nicole, LEVEN Robert, MARSON Claude, RAUS Carlo, RIES Marc, SCHMIT Martine, SCHOELLEN Marc, WEIRICH Romain, membres.

OLINGER Patrick, secrétaire.

Excusés : BREUER Jacqueline, ENTRINGER Marc, GLODEN Michel, REDING Vincent, WALLERICH Rita, membres.

Procès-verbal

1. Informations du président :

- Le Président ouvre la séance en excusant les membres suivants : J. Breuer, M. Entringer, M. Gloden, V. Reding, R. Schmitz et R. Wallerich.
- Il informe que, suite à la démission de M. R. Schmitz du conseil communal, la commune de Junglinster devra désigner un nouveau délégué. Cette désignation n'a cependant pas encore eu lieu.
- Les décisions prises lors de la dernière réunion du Comité sont mises en circulation pour signature.

1.1 Ajout d'un point sur l'ordre du jour

Suite aux explications du Président, le Comité, à l'unanimité approuve d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour de la séance à huis clos:

7.2 Décisions de classement et fixation de rémunération de 3 agents du service de la protection de la nature.

1.2 Manifestations passées

Le Président revient sur les événements récents auxquels le SIAS a participé ou qu'il a organisés :

- 15 février 2025 : Formation à la taille des vieux arbres fruitiers (Lellig).

- 26 février 2025 : Soirée d'information sur les toitures fleuries et les façades fruitières (Stadtredimus).
- 1er mars 2025 : Journée de l'Arbre à Dalheim.
- 15 mars 2025 : Taille des arbres fruitiers (Biwer).
- Fin mars 2025 : Cérémonies de clôture du projet « *Nachhaltigkeit macht Schule* » dans le cadre du Pacte Climat.
- 4 avril 2025 : Participation à l'événement « *Holz vun hei* ».
- 25 avril 2025 : Participation à la *City Nature Challenge* à Roodt-sur-Syre.
- 27-30 avril 2025 : Présence du SIAS à la foire scolaire YEP:
 - Bilan très positif : forte affluence des classes scolaires issues des communes membres.
 - Le stand du SIAS a suscité un vif intérêt auprès du public.
- 14 mai 2025 : Animation sur les pollinisateurs dans les vignobles à Grevenmacher dans le cadre de la Journée Climat et Biodiversité.

1.3 Manifestations à venir

Le Président informe le Comité des événements prévus :

- 07 mai – 18 octobre 2025 : Participation à la LUGA (Luxembourg)
 - 12 juin : Conférence sur la biodiversité.
 - 14 juin : Atelier de construction de « *Lebenstürme* ».
 - À partir du 1er juillet : Exposition permanente sur les « *Lebenstürme* » avec un vernissage prévu le 3 juillet.
- 22 mai 2025 : Visite du projet de débroussaillage « *Kanecher Buerg* » (Canach).
- 31 mai 2025 : Participation d'une équipe SIAS au marathon ING.
- 7 juin 2025 : Randonnée à Machtum sur le thème des pollinisateurs (*papillons, abeilles et syrphes*).
- 19 juin 2025 : Nouvelle randonnée à Filsdorf sur la diversité et l'écologie des plantes messicoles.
- Mi-fin juin 2025 : Distribution prévue du "SIAS-Infoblat 2025" à tous les ménages des communes membres.
- 9 juillet 2025 : Atelier sur la taille des arbres palissés à Lellig.

1.4 Journée Climat et Biodiversité à Grevenmacher

Le Président rappelle que la Journée Climat et Biodiversité, couplée à la Journée Natura 2000, se tiendra le dimanche 18 mai 2025 de 10h à 17h au Centre culturel de Grevenmacher.

Le programme comprendra :

- Une cérémonie d'ouverture en présence des Ministres Martine Hansen et Serge Wilmes.
- La première projection de courts-métrages réalisés par des élèves de Grevenmacher, Flaxweiler, Wormeldange et Betzdorf.
- Une session dédiée à l'adaptation climatique des communes à 11h

Les membres du Comité sont chaleureusement invités à y participer.

Plus d'informations sont disponibles sur klimadag.lu.

1.5 Communication et sensibilisation

Le calendrier des activités nature du SIAS a été redistribué aux communes membres. Cette initiative a porté ses fruits : le nombre de participants a augmenté et les activités ont connu un bon taux de fréquentation.

1.6 Affaires du personnel

- M. Sven Flammang et M. Jacques Olinger ont pris leurs fonctions le 1er mars 2025
- Un appel à candidatures a été lancé, générant un grand nombre de candidatures, signe de l'attractivité du SIAS en tant qu'employeur.

L'analyse est en cours et les candidats potentiels seront contactés avant la proposition de création de poste au prochain Comité.

1.7 Administration

Le budget a été adopté fin février et, conformément à l'article 9 de la loi sur les syndicats intercommunaux, a été transmis aux communes membres.

1.8 Gestion des déchets et centre de ressources

- La commune de Weiler-la-Tour a officiellement demandé à rejoindre le volet A des statuts du SIAS, relatif à la gestion des déchets ménagers et assimilés.
- Une nouvelle procédure de marché public pour la collecte des déchets devra être lancée en fin d'année.
- Une analyse du règlement sur la taxe déchets, introduit en 2021, est également en cours en vue d'une éventuelle adaptation tarifaire.
- Une réunion de présentation de l'APS du nouveau centre de ressources et du nouveau siège administratif du syndicat sera prévue le lundi, 30 juin 2025 à 18h00 au Centre Culturel de Munsbach.

2. Administration Générale :

2.1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 février 2025.

Le Comité approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 13 février 2025.

2.1. Création d'un poste d'attaché(e) à la direction (m/f/d) sous le statut de salarié(e) à tâche intellectuelle, à tâche complète et à durée indéterminée, rémunéré(e) par analogie à un employé communal de la carrière A1 scientifique-technique (Master ou équivalent).

Le Comité, après avoir pris connaissance des explications fournies par le Président et sur proposition du Bureau, décide à l'unanimité d'approuver la création d'un poste d'attaché(e) à la direction (m/f/d).

Ce poste, relevant du statut de salarié(e) à tâche intellectuelle, à tâche complète et à durée indéterminée, sera rémunéré par analogie à la carrière A1 scientifique-technique (Master ou équivalent).

La décision s'inscrit dans un contexte de développement soutenu des activités du syndicat, dont les effectifs sont passés de 5 à 16 collaborateurs depuis 2017. Elle vise à renforcer la coordination des projets stratégiques, à améliorer la communication interne et externe, ainsi qu'à soutenir la gestion des services techniques et opérationnels, en prévision notamment des évolutions législatives envisagées par le ministère des Affaires intérieures concernant la direction des syndicats intercommunaux.

3. Administration des finances :

3.1. Présentation du PPF.

Le Plan Pluriannuel Financier (PPF) est présenté aux membres, il a été établi dans la continuité du Budget actuel en cours :

- Tous les projets, actuels et futurs, dans le cadre du FPE y sont intégrés.
- Tant qu'aucun APS pour le nouveau centre de ressources et le bâtiment administratif du SIAS n'a été validé, ceux-ci ne figurent pas encore dans le PPF, à l'exception des frais d'études prévisionnels pour 2025.

3.2. Présentation et approbation des décomptes ordinaires pour les communes membres de l'exercice 2024.

Le Comité prend connaissance des explications fournies le receveur concernant les différents travaux réalisés. Il est rappelé que la répartition des participations des communes-membres au service ordinaire tient compte des recettes et subsides, et s'effectue selon les différentes clés de répartition établies.

Sur proposition du Bureau, le Comité approuve à l'unanimité les décomptes finaux des participations des communes membres au service ordinaire de l'exercice 2024 et décide que les soldes restants, positifs ou négatifs, seront régularisés dans les meilleurs délais.

4. Protection de la nature :

4.1. Approbation de la convention avec Yolande asbl- Institut St. Joseph à Betzdorf.

Le Comité, après avoir entendu les explications du responsable de la station biologique, approuve à l'unanimité la convention de partenariat conclue le 6 mai 2025 entre le SIAS et Yolande asbl – Institut Saint-Joseph Betzdorf, portant sur la fabrication de nichoirs écoconçus dans le cadre des actions menées par la station biologique.

Cette collaboration, à vocation écologique, pédagogique et sociale, prévoit notamment la participation de personnes en situation de handicap dans un cadre de formation professionnelle. Le SIAS s'engage à financer ou fournir les matériaux nécessaires selon accord préalable, tandis que Yolande asbl émettra une facture couvrant les coûts de production.

La convention est conclue pour une durée initiale d'un an, du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026, renouvelable tacitement. La station biologique du SIAS est chargée de la coordination technique et logistique du projet ainsi que du suivi de l'exécution de la convention.

5. Centre de ressources :

5.1. Approbation d'une convention avec EBL portant sur le projet « Gutt Geschier ».

Après présentation du projet et discussion, le Comité approuve à l'unanimité la convention conclue le 22 avril 2025 entre le SIAS et l'association Émweltberodung Lëtzebuerg a.s.b.l. dans le cadre de l'initiative « Gutt Geschier », visant à créer un point de prêt d'outils de seconde main à destination des citoyens, fondé sur les principes de réutilisation, de réduction des déchets et de transition écologique.

La convention, conclue pour une durée initiale de trois ans renouvelables tacitement, définit les engagements réciproques : l'association assure l'accompagnement technique, logistique et en communication, tandis que le SIAS met à disposition un local, un gestionnaire et s'engage à assurer la mise en œuvre opérationnelle du service.

Le Comité charge les responsables du Centre de ressources à Munsbach de la mise en œuvre et du suivi du bon fonctionnement du point Gutt Geschier.

6. Divers :

Le Comité prend acte des informations suivantes communiquées par M. Thiel de la station biologique :

6.1 Projets FPE :

- **Arrivant à échéance**

Les projets suivants, financés dans le cadre du programme *Förderprogramm Energie*

(FPE), arrivent à terme :

FPE Bongerten, FPE Biotopverbund, FPE Trockenrasen.

- **Nouveaux projets FPE proposés**

Le SIAS prévoit le lancement de nouveaux projets FPE portant sur les thématiques suivantes :

Strukturelemente, Vertragsnaturschutz, Naturgenissen, Amphibien.

6.2 Pacte Nature – Certifications

- **Achevées 2025 :**

Les communes suivantes ont achevé leur processus de certification dans le cadre du Pacte Nature :

- Junglinster: **51,02 %**
- Grevenmacher: **53,26 %**
- Weiler-la-Tour: **41,76 %**

- **Prévues pour 2025**

Les communes suivantes sont en voie d'obtention de leur certification en 2025, avec les pourcentages d'atteinte provisoires :

- Lenningen : **> 40 %**
- Contern: **> 40 %**
- Frisange: **> 40 %**
- Schuttrange: **> 60 %**
- Betzdorf: **> 60 %**

6.3 Visite de projets – 10 juillet 2025

Une visite de terrain est prévue le 10 juillet 2025, dans la région nord du SIAS, avec pour thématiques :

- les projets réalisés en milieu urbain ;
- les projets en lien avec la viticulture.

Le départ et l'arrivée se feront à Schuttrange.

6.3 Question écrite de M. J. Kox, délégué de la commune de Stadbredimus :

Monsieur Kox souhaite savoir si la présence du frelon asiatique (*Vespa velutina*) constitue actuellement un sujet de préoccupation pour le SIAS et dans le cadre du Pacte Nature.

Il demande notamment :

- si le SIAS a été interpellé à ce sujet par des particuliers ou des viticulteurs ;
- si des mesures de lutte ou des campagnes de sensibilisation ont déjà été envisagées ou mises en œuvre ;
- s'il existe une collaboration avec l'Administration de la nature et des forêts (ANF) en la matière.

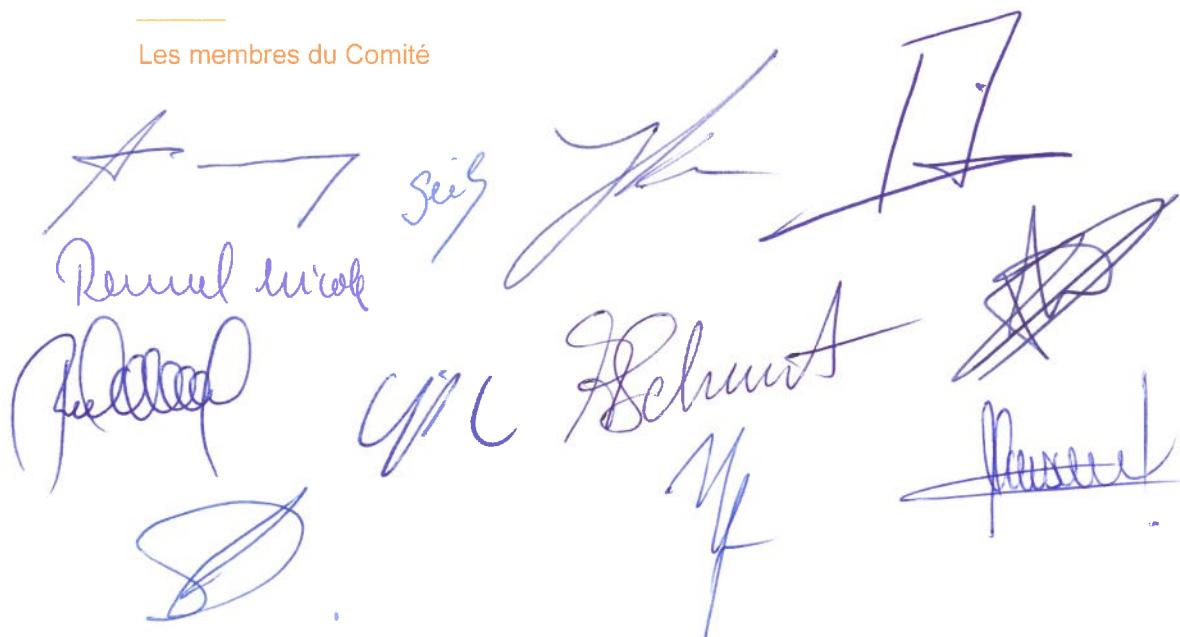
Réponse de M. Thiel, responsable de la station biologique du SIAS :

- Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) ne constitue pas un sujet traité directement dans le cadre du Pacte Nature, car la thématique des « Neobiota » (espèces animales ou végétales exotiques, souvent envahissantes et potentiellement nuisibles pour la biodiversité locale) n'y est pas incluse. Toutefois, cette problématique est bien prise en compte dans le cadre des activités de la station biologique du SIAS.
- Le SIAS est régulièrement sollicité par des particuliers, parfois également par des viticulteurs, au sujet du frelon asiatique. Il est à noter que la population est de plus en plus sensibilisée et bien informée. La station biologique propose un service de conseil, notamment pour les questions relatives aux insectes piqueurs, incluant également le frelon asiatique, désormais établi au Luxembourg.
- Concernant les mesures concrètes, la lutte contre le frelon asiatique relève de la compétence de l'Administration de la nature et des forêts (ANF). Le SIAS ne procède donc pas lui-même à la destruction des nids, mais sert de premier point de contact local pour la population. Les observations reçues sont ensuite transmises aux services compétents de l'ANF, qui assurent l'intervention.
- Enfin, le SIAS participe à la sensibilisation du public via ses canaux de communication numériques, en publant ses propres contenus ou en relayant ceux de partenaires, notamment en ce qui concerne les espèces invasives comme le frelon asiatique.

7. Séance à huis clos

Le Comité approuve à l'unanimité des décisions de classements concernant des agents pour le service Pacte Nature et pour le service Station Biologique.

Les membres du Comité



Handwritten signatures of the Comité members in blue ink, including:

- René Luerkens
- Heinz Schmitz
- Yves
- Yves
- Yves
- Yves
- Yves
- Yves

